

ces rencontres ? Faut de preuve écrite, nous ne pouvons malheureusement pas l'affirmer.

Vers la même époque, les habitants de Condrieu, réduits à la misère et poussés par l'esprit de désordre, vinrent faire aussi, notamment en avril 1380, des excursions jusqu'à la baronnie de la Chance, territoire trivien, sous la grande Magdeleine, extrême limite du Fautre, s'y battirent et défirent une compagnie de grenadiers bretons du roi de France, et causèrent beaucoup de dégâts. Mais ces délits, par ordre du roi, furent punis par le bailly de Mâcon, qui les condamna solidairement avec le Chapitre de Lyon, dont Condrieu dépendait, à quelques amendes pécuniaires payées par cotisation.

Près du château se trouve l'emplacement du camp occupé par cette compagnie ; il est encore appelé aujourd'hui : *La terre du camp*, comme en fait foi le plan cadastral de la commune des Hayes.

Doit-on attribuer au combat du Fautre ce fait passé sur son territoire ? hélas ! c'est ce que nous ne pourrions encore certifier, n'ayant là dessus que les preuves indirectes relatées au chapitre VII. Mais nous ne voyons pas qu'on puisse contester sérieusement la valeur de nos explications suffisamment rationnelles, et souvent déduites de faits certains.

L'abbé J. CHAVANNE.

(A continuer)